



CONSEIL MUNICIPAL DU

04 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune, convoqué régulièrement, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de **Mr DENÉCHAUD, le Maire.**

Date de la convocation : 28/08/2023

Membres en exercice : 11 Membres présents : 9 Membres votants : 9

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

DAVID Laetitia, GARREAU Yves, OLLIVIER Philippe, BERARD Francis, NEAU Aldo, PETIT Sébastien, DERACHE Emmanuel, PHELIPEAU Yveline.

Etaient absent(s)/excusé(s) : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

ROUZEAU Sylvain, BRILLET Claude

Le quorum étant atteint

Le conseil municipal a approuvé les délibérations suivantes :

ORDRE DES DELIBERATIONS

2023 09 01 – TARIF EMPLACEMENT MARCHÉS NOCTURNES : MODIFICATION D2022-11-05D

2023 09 02 – PARTICIPATION DÉPENSES SCOLAIRES

2023 09 03 – RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE

2023 09 04 – CLECT 01-2023

2023 09 05 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD VENDEE LITTORAL 2022

2023 09 06 – DEMANDE DE PRISE EN CHARGE RÉPARATION MATÉRIEL DE BOULANGERIE

2023 09 07 – CHOIX DES ENTREPRISES CONSTRUCTION PRÉAU AIRE DE LOISIRS

